

# **COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CUK/SG/CIPM/2022 DU 22/04/2022 POUR ACQUISITION ET INSTALLATION DE TRENTE SEPT (37) LAMPADAIRES A PANNEAUX SOLAIRE DANS LA VILLE DE KRIBI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE**

## **1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL, Exercice 2022, le Maire de la ville de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National pour acquisition et installation de trente-sept (37) lampadaires à panneaux solaires dans la ville de Kribi, département de l'océan, région du sud

## **2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

L'acquisition et l'installation de trente-sept 37 lampadaires à panneaux solaires, constitués chacun :

- D'un support métallique galvanisé de 7- 8 mètres de

- hauteur ;
- D'une batterie solaire de 150 AH minimum incorporée au support métallique ;
  - D'un panneau solaire photovoltaïque de 200w minimum en 12v ;
  - D'un régulateur de charge de 12 y, 20A ;
  - D'un luminaire LED de 60 w, y compris toutes sujétions,

La réalisation des travaux d'installation desdits lampadaires solaires avec massifs de fondation en béton armé ;

La réalisation de prestations diverses, telles que l'abattage et l'élagage des arbres qui pourraient constituer un obstacle au bon fonctionnement des ouvrages ;

La fourniture de toute la documentation technique relative à ces lampadaires ;

La formation de certains personnels de la communauté urbaine de Kribi sur le fonctionnement et à la maintenance de ces lampadaires.

### **3.Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Cinquante-six millions douze mille six cent vingt-cinq (56 012 625) de francs CFA.

### **4.Allotissement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en lot unique.

### **5.Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

### **6.Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'investissement Public (BIP) MINDDEVEL sur la ligne d'imputation budgétaire N°

### **7.Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Kribi (CUK) service des marchés publics, dès publication du présent avis.

### **8.Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la CUK d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

### **9.Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra être déposée contre récépissé de dépôt au Service des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Kribi **au plus tard le 17/05/2022 à 12 heures**, heure locale sous plis fermé portant la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/PU/CUK/SG/CIPM/2022  
DU 22/04/2022 POUR ACQUISITION DE TRENTE SEPT (37) LAMPADAIRES  
A PANNEAUX SOLAIRE DANS LA VILLE DE KRIBI, DEPARTEMENT DE  
L'OCEAN, REG ION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE**

**«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

### **10.Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

### **11.Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant d'un million cent vingt mille deux cent cinquante-trois (1 120 253) frs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

## **12.Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## **13.Ouverture des Plis**

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, **aura lieu le 17/05/2022 à 13heures**, par la Commission interne de passation des marchés de la CUK. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## **14.Critères d'évaluation**

### **Critères éliminatoires**

Absence de la caution de soumission ;

Dossier administratif incomplet (sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/ PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics);

Fausse déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);

Offres financière inférieure à 85% du montant prévisionnel du projet ;

Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique);

Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, capacité des batteries, taille du régulateur ;

Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels. Offres financière inférieure à 85% du Montant Prévisionnel du projet.

### **Critères essentiels**

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/ Non
3	Moyens humains	Oui/ Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non

### **15. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## **16. Durée Validité des Offres**

Durée de la validité des Offres Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la DDMINEE/OCEAN, Tél. 22246 2150. Et auprès du cabinet du Maire de ville de KRIBI.

KRIBI Le 27-04-2022

Le MAIRE

NOMO ONGUENE Antony